

Grenoble, le 5 avril 2017

Communiqué de presse

Traversée du Rond-point de Didcot (Meylan)

L'ADTC appelle à un rassemblement des piétons et cyclistes le mardi 11 avril de 12h00 à 13h00

Le 19 octobre 2016, un cycliste a été renversé par un automobiliste et a été gravement blessé.

L'ADTC a alerté à plusieurs reprises la Métropole et la ville de Meylan pour que cette traversée des piétons et des cyclistes soit sécurisée. Notre association a fait des propositions concrètes et réalistes et a demandé une réunion de travail avec les élus et techniciens de la Métropole et de la ville de Meylan .

Près de six mois après cet accident, rien n'a été fait, à part le remplacement des balises « perte de priorité » par des panneaux « stop » pour les cyclistes.

Face à ce silence, l'ADTC a pris l'initiative d'écrire au maire de Meylan et au président de Grenoble-Alpes-Métropole en les alertant que « en cas de nouvel accident, votre responsabilité pénale pourrait être engagée pour mise en danger de la vie d'autrui ».

D'autre part, l'ADTC a décidé d'organiser un rassemblement avec tous les salariés d'Inovalée utilisant quotidiennement cette traversée.

Cet rassemblement se déroulera le mardi 11 avril entre 12h00 et 13h00.

Nous vous invitons à relayer cette information et à venir sur place constater le caractère dangereux de cette traversée.

Contact presse : Emmanuel Colin de Verdière